

L'Antibois : Vous inaugurez officiellement l'hôtel d'entreprises Grasse Biotech. En quoi est-il un plus pour l'économie grasse ?

Jérôme Viaud : Les territoires sont engagés dans une concurrence très vive dépendant de leur attractivité, c'est-à-dire de leur capacité à attirer et à retenir des populations, des activités, des entreprises. Après la création de la pépinière d'entreprises Innvo-Grasse en 2010, BIOTECH est un projet structurant qui vient compléter notre politique de développement économique exemplaire couvrant toute la vie de l'entreprise et tout le processus d'innovation.

LA : Depuis sa mise en service, les premiers retours sont-ils positifs ?

JV : Je suis allé personnellement à la rencontre des premières entreprises installées depuis le début de l'année. Sept entreprises auront intégré l'hôtel d'ici septembre : Agrodiagnostic, Biopréserv, GENOCHEM, Phénocell, LIFESCIENTIS, OFFICINEA, TECH-SI. J'ai rencontré les trois premières installées et visité leurs laboratoires et ai pu constater qu'ils sont très satisfaits de leur nouvelle implantation. Certaines entreprises viennent de loin, c'est un vrai changement de vie pour les salariés et leurs familles.

LA : Quel type de société cet hôtel d'entreprises va-t-il attirer ?

JV : Très concrètement, l'hôtel d'entreprises du Pays de Grasse a pour ambition d'attirer des entreprises exogènes à forte valeur ajoutée sur le territoire, de compléter un soutien affirmé à la filière arômes et parfums par l'implantation d'entreprises innovantes aux activités connexes et complémentaires. Aussi, l'hôtel est composé de laboratoires et dispose des équipements de sécurité nécessaires aux activités scientifiques. Des équipements pointus qui nous permettent aussi de répondre à des demandes d'entreprises plus matures endogènes ou exogènes au territoire dans le domaine des cosmétiques, de la santé, des sciences du vivant et des biotechnologies ou encore qui ont des activités scientifiques de recherche et d'analyse. C'est le cas de l'entreprise Phénocell par exemple, installée à la Génopole depuis 2 ans à Evry et qui était à la recherche de laboratoires adaptés. La société et tous ses salariés ainsi que leurs familles ont déménagé de l'Essonne vers le Pays de Grasse avec pour ambition de créer 25 emplois d'ici 5 ans.

LA : Cet hôtel d'entreprises va-t-il permettre à Grasse de se positionner sur la scène internationale ?

JV : Grasse est déjà fortement positionnée sur la scène internationale avec ses savoir-faire et ses expertises autour de la filière arômes parfums cosmétiques reconnus dans le monde

entier. Cet hôtel d'entreprises participe à cet élan et à ce rayonnement. Nous avons déjà quelques « pépites » à la pépinière d'entreprises Innovagrass et nous avons pu d'ores et déjà constater leur rayonnement sur la scène internationale. Exemple la start-up « Ziblue » qui a participé au salon high-tech CES de Las Vegas. Ou encore, OFFICINEA, aujourd'hui installée à BIOTECH, qui avec son application « Clean&Smart Beauty », a reçu plus de 35 récompenses pour ses innovations cosmétiques et compte déjà plus de 160 000 users de son appli mobile.

LA : Quel avenir pour le parc d'activités AromaGrasse ?

JV : La stratégie de la Communauté du Pays de Grasse est d'implanter durablement des entreprises innovantes sur son territoire, à la fois dans un souci de renfort mais également d'élargissement de sa filière historique. Le Parc d'activités AromaGrasse, qui vient en complément des autres services de la CAPG comme l'Espace Jacques Louis Lions, les 11 parcs d'activités communautaire, répond à un besoin des entreprises industrielles de la filière parfum confrontées à un manque chronique de locaux. Avec ses 6 ha de terrains à proximité du centre de Grasse, ce parc a permis d'offrir du foncier industriel dans une région où il est extrêmement rare et onéreux. Le Parc est complet, l'avenir c'est maintenant de multiplier les échanges entre les entreprises du Parc, de l'hôtel et du territoire pour encore plus de développement, d'actions collectives et d'innovation.

Partager :